



PV d'assemblée de copropriété et modification des lots

Par **jopont**, le **09/04/2016** à **12:10**

Bonjour,

Sur mon titre de propriété j'ai le lot N°1.

Avant que je devienne copropriétaire dans cette propriété, l'assemblée de copropriété avait changé l'affectation des lots. Ainsi dans ce PV, je récupère le lot 2 et le lot 1 est attribué à un autre copropriétaire.

Je précise qu'ils ne sont pas passés par une modification du règlement de copropriété.

Quel document fait foi ?

Merci pour vos réponses.

Par **youris**, le **09/04/2016** à **13:46**

bonjour,

ce qui prime c'est votre acte authentique d'acquisition du bien tel qu'il a été transmis au fichier immobilier du service de la publicité foncière (ex-hypothèque).

salutations

Par **jopont**, le **09/04/2016** à **20:25**

Merci pour votre réponse.

Comment dois-je procéder pour informer ma copropriété ?

Il s'agit d'une cave. Le lot attribué pendant l'assemblée n'est pas cloisonné, alors que le lot qui défini dans mon acte authentique l'est.